

Conseillers en exercice :	27
Présents :	26
Excusés :	1
Pouvoirs :	1
Votants :	27

DELIBERATION n°39/2023

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT POUR LA FETE AGRICOLE ET PASTORALE
DE NOTRE DAME DU BRUSC 2024**

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 4 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-huit septembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Caroline RICORD, Nadège ISOARDO, Emilie GAGLIOLO, Chantal NIOT, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Daniel DIB.

PROCURATIONS : Daniel DIB qui a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège ISOARDO

Madame Martine Lipuma, adjointe à la culture, informe le Conseil Municipal que la prochaine Fête Agricole instaurée depuis plus de 30 ans doit avoir lieu le dimanche 5 mai 2024 si les conditions sanitaires le permettent.

Comme à l'accoutumée, une cinquantaine de producteurs, artisans ou artistes exposeront sur le site :

Exposition et vente des produits du terroir : légumes, vins, huiles, pâtes d'olive, miel, fromages, volailles, pois chiches, huile de colza, huile de cameline ...
Exposition et vente de produits dérivés des produits de la ferme : confitures, socca,
Vente de fougassettes, spécialité de Grasse
Vente de produits artisanaux : dentelles, linge brodé, ...
Vente d'objets en bois d'Olivier par producteurs...
Démonstration de traite d'une vache et fabrication de beurre ;
Démonstration de traite d'une chèvre avec dégustation du lait, fabrication de glaces artisanales à partir du lait de chèvre, fabrication de savons à partir de lait d'ânesse...
Démonstration de chiens de troupeau...
Animations l'après-midi ;
Etc. ...

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Location du chapiteau	4.000 €
Animations de l'après-midi	2.000 €
Animation sonore pour la journée	600 €
La Chèvrerie du Bois d'Amont	400 €
Divers (décorations fleurs apéritif..)	1.200 €
Total	8.200 €

RECETTES

Département	4.000 €
Commune	4.200 €
Total	8.200 €



Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjointe à la Culture Rapporteur,

APPROUVE le principe de la Fête Agricole 2024 ;

APPROUVE le plan de financement établi ci-dessus ;

SOLLICITE une subvention auprès du Département la plus large possible, si possible à hauteur de 4.000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en ce sens.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 12 OCT. 2023
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 12 OCT. 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

